

Droits culturels

Pratiques en chantier ! Un parcours d'analyse au regard des droits culturels en Auvergne-Rhône-Alpes

Prendre du recul, questionner sa pratique, voir ce qui se joue quand on porte une attention aux droits culturels des personnes, y compris les siens, réfléchir seul et en commun : c'est ce que ce parcours propose, à travers **un cycle de rencontres qui se déroulent depuis 2022 dans différents lieux en Auvergne-Rhône-Alpes.**

Plus d'informations, dans les rubriques ci-dessous : ☐

- Origine de la démarche
 - Le parcours, en quelques mots
 - Modalités de participation
 - Calendrier des rendez-vous
 - Contacts
-

Origine de la démarche

Le Réseau Culture 21 a mis en place une « formation de formateurs », permettant d'essaimer la méthode Païdeïa, une méthode d'analyse de cas qui vise à interroger sa pratique à travers les différents droits de la Déclaration de Fribourg. Éprouvée depuis près de dix ans, le Réseau souhaite que cette méthode puisse vivre de façon plus autonome, à travers des dynamiques locales.

5 structures : Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, InterSTICES, le Château de Goutelas et l'Agence des musiques des territoires d'Auvergne (AMTA), ont souhaité se réunir pour suivre la formation et monter un groupe d'analyse des pratiques au regard des droits culturels en commun sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les droits culturels n'étant ni l'affaire d'une « branche » ou d'un secteur, mais irriguant l'ensemble de la vie humaine, le choix a été fait d'engager une **démarche collective, avec le plus de diversité de points de vue possibles.**

Le parcours, en quelques mots

En chantier

Dans son acception première, celle d'un *"lieu où l'on procède à des travaux de déconstruction, de réparation, de construction"*, l'endroit du chantier correspond pleinement à notre démarche qui porte son attention sur **la mise au travail**. Il ne s'agit de défaire, mais de **questionner** et **décortiquer**. Mettre en chantier, c'est donc bien **commencer, lancer, mettre en train, en mouvement.**

Les pratiques

Le choix du pluriel est conscient car ces pratiques relèvent de **plusieurs champs, espaces, propres à chacun**, mais ont en commun d'en appeler **au concret, à l'expérience, au savoir-faire**. A chacun ensuite de choisir son axe de regard, qu'il soit de l'ordre de **ses pratiques personnelles ou professionnelles**.

Le terme « Pratiques en chantier ! » résume donc bien notre envie. Celle de s'ouvrir, peut-être même s'offrir des **espaces-temps** pour **prendre du recul** et analyser, sans jugement, sa(s) pratique(s), **déconstruire ses habitudes quotidiennes, sa relation à soi et aux autres ou encore ses habitudes de travail**. Si ce parcours peut bien évidemment aider à penser ses pratiques différemment, tout l'enjeu est d'abord de questionner et travailler. **A chacun ensuite, en fonction de son contexte, de sa créativité, de ses valeurs, sans présupposé, de s'en nourrir.**

Les droits culturels

C'est à travers ce référentiel que l'on vous propose de questionner vos pratiques. La notion de plus en plus usitée reste pourtant difficile à appréhender. Elle sera ici **une manière d'apprendre** à voir, à connaître et à reconnaître, **une feuille de route** pour cultiver ses droits et ceux des autres, un **cheminement** pour trouver peut-être d'autres voix pour faire et réinjecter du sens.

L'analyse de cas

C'est par cet outil, mis en place par le réseau Culture 21 dans la démarche Païdeia, que l'on propose de mettre en chantier vos pratiques. Amenée progressivement en **collectif**, puis faisant l'objet d'une **démarche individuelle**, cette démarche permet d'analyser des cas concrets au regard des 8 droits culturels synthétisés dans la Déclaration de Fribourg [identité, diversité, patrimoine, communauté, participation, éducation, information, coopération]

Parcours

Parce qu'un chantier s'étire sur la durée, le parcours que l'on propose a été pensé sur un peu plus d'un an, comprenant des temps de rencontres en **petits groupes**, pour permettre aux personnes qui le souhaitent un suivi régulier et un approfondissement des réflexions, couplés avec des temps très ouverts, en **grand groupe**, pour permettre de découvrir cette forme de mise au travail pour éventuellement s'impliquer davantage. Afin de faciliter les déplacements des personnes volontaires et leur permettre de participer à l'ensemble des temps, le cycle se déroule dans un périmètre relativement contraint (deux heures en voiture maximum entre les lieux de rencontre).

Modalités de participation

Les temps en "petits groupes"

Ces temps ouverts sont à toute personne souhaitant s'impliquer fortement et régulièrement dans la démarche. Ces temps permettent notamment:

- d'échanger sur la compréhension des différents droits culturels mis en avant dans la Déclaration de Fribourg ;
- de se confronter et de se nourrir de différents points de vue ;

- de regarder sa pratique en chaussant les lunettes des droits culturels à travers la méthode d'analyse de cas ;
- de maîtriser cet outil d'analyse avec des temps de compréhension / des mises en pratique / des temps de suivi sur la méthode / des allers-retours de commentaires et de questions pour accompagner le cheminement.

Les temps en "grands groupes"

Ces temps sont ouverts à toutes et tous, dans la limite des places disponibles (formulaire d'inscription disponible à J-1 mois de l'événement). Ces temps visent notamment à :

- Partager largement autour des droits culturels, en naviguant entre la théorie et la pratique ;
- Découvrir collectivement la méthode d'analyse de, par simple curiosité ou pour s'investir ensuite davantage ;
- Échanger sur la compréhension des différents droits, se confronter et se nourrir de différents points de vue et expériences autour des droits culturels ;
- Favoriser une dynamique locale impliquant différents acteurs en fonction du lieu dans lequel la journée a lieu.

Calendrier des rendez-vous

- Rencontre 1 : Les fondamentaux, petit groupe - **jeudi 23 septembre**, Saint-Bonnet-près-Riom (63)
- Rencontre 2 : [Les fondamentaux, grand groupe - vendredi 14 janvier, Villeurbanne](#)
 - Thématique : "Accueillir la diversité des expressions culturelles"
- Rencontre 3 : Approfondissements, petit groupe - **jeudi 7 avril**, Château de Goutelas, Marcoux (42)
- Rencontre 4 : [Témoignages, grand groupe - mardi 14 juin, Château de Pluvy, Saint-Symphorien-sur-Coise \(69\)](#)
 - Thématique : "Les droits culturels, du témoignage aux questionnements"
- Rencontre 5 : Enseignements, petit groupe - **29 septembre 2022**, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, Lyon (69)
- Rencontre 6 : Capitalisation et Ouvertures sur la suite, grand groupe - **17 janvier 2023**, Château de Goutelas, Marcoux (42)
 - Thématique : "Droits culturels et plaidoyers" - [programme et inscriptions](#)
- Rencontre 7 : Sonder les « relations d'humanité » avec Jean-Michel Lucas et Maël Lucas du Laboratoire de Transition vers les Droits Culturels, petit groupe - **17 octobre 2023**, Bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu (69)
 - Thématique : "Valoriser les pratiques au regard des droits humains"
- Rencontre : [S'exercer à la controverse : droits culturels et création artistique](#) **25 juin 2024**, Goutelas (42)

Contacts

- **Juliette Boutin**, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture : j.boutin@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org
- **David De Abreu**, Agence des musiques des territoires d'Auvergne (AMTA) : deabreu@amta.fr
- **Séverine Legrand**, InterSTICES : severine.legrand@interstices-auvergnerhonealpes.fr
- **Marie Richard**, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant : m.richard@aura-sv.fr
- **Sarah Wasserstrom**, Château de Goutelas : sarah.wasserstrom@chateaugoutelas.fr

Dernière édition : 2 nov. 2021 à 14:42

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/action-culturelle-eac/droits-culturels>